ne plus monter à l'appartement et de sonner à la porte d'entrée du rez-de-chaussée.

M. Delalé, ayant eu connaissance de ces propos, chargea M. Guyot, chef de la Sûreté, d'interroger le loueur M. Albert Dyseryn, 39 ans. Celui-ci a renouvelé au magistrat les déclarations qu'il avait faites à quelques personnes de son entourage, mais a déclaré que Favier lui avait tenu les propos rapportés vers le milieu du mois de janvier.

M. Guyot a aussi entendu lundi M. Dassonville, locataire du rez-de-chaussée du 8 de la rue des Postes.

M. Dassonville a refait au commissaire le récit qu'il avait déjà fait à M. Delalé.

Un jour Favier s'était introduit dans son magasin et y avait pris un maillet pour débonder les tonneaux. M. Dassonville s'en aperçut et interdit formellement au voyageur de commerce de pénétrer dans ses magasins.

UN OUVRIER TUÉ
à l'usine à gaz de Vauban

Lundi soir, vers onze heures et demie, un chauffeur, Jean Teugels, rue Mélantois, à Lille, mettant un moteur en marche, a eu la poitrine comprimée entre un volant et la courroie de transmission. La mort a été instantanée.

Quoi que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

Un enfant meurt de la rage
deux mois après avoir été mordu par un petit chien

TROIS AUTRES PERSONNES, MORDUES PAR LE MÊME CHIEN, SONT DIRIGÉES SUR L'INSTITUT PASTEUR.

Un pénible événement qui, il faut l'espérer, aura pour conséquence de rendre plus prudents ceux qui auraient été mordus par un chien, quel qu'il soit, s'est produit hier à Roubaix. Un jeune enfant, mordu par un chien il y a deux mois, est mort à l'hôpital dans d'épouvantables crises d'hydrophobie qui s'étaient soudainement révélées.

La petite victime est un garçon de 11 ans, Eugène Delcroix, demeurant avec ses parents, rue de la Paix, 45.

Vers la fin du mois de mars, voulant caresser le petit chien de M. Blick, marchand de légumes au numéro 48 de la même rue, qui passait près de chez lui en compagnie de la fillette de ce dernier, il fut légèrement mordu à la figure par l'animal.

Le même jour, du reste, ce chien mordit un petit garçon de 5 ans, fils de l'agent de police Doudauw, rue du Gros-Saule, 10, et Mme Virginie Helderweirt, 58 ans, rue de la Paix, 48.

Le lendemain, l'agent Doudauw, mis au courant des faits, fit envoyer à la fourrière le petit chien qu'on croyait, d'ailleurs, absolument sain ; l'animal fut abattu et personne ne songea plus aux légères morsures du jeune Doudauw, de Mme Helderweirt et de Eugène Delcroix.

Jeudi dernier cependant, Eugène Delcroix fut pris de singuliers malaises, de coliques, de vomissements, d'étouffements, de maux d'oreilles. Ses parents, ayant oublié l'incident du chien de M. Blick, n'en dirent rien au médecin qu'ils avaient fait appeler. Le praticien parla de laryngite et ordonna des remèdes. Les douleurs ne diminuant pas, un autre docteur fut mandé qui ne trouva rien de grave dans l'état de l'enfant.

Avant-hier, dimanche, pour essayer de calmer les nerfs de son fils toujours très agité, M. Alphonse Delcroix l'emmena en promenade du côté de la frontière.

Mais en route, le mal du garçonnet empira d'une façon inquiétante : des crises nerveuses survenaient fréquemment.

Au retour, les crises redoublèrent et, à trois reprises, l'enfant mordit son père au bras et à la cuisse.

Un troisième médecin fut alors appelé. Dès que celui-ci eut vu le petit Delcroix, il diagnostiqua un cas de rage et ordonna de transporter d'urgence à l'hôpital l'enfant qui y arriva vers dix heures du soir.

Le pauvre petit ne devait pas tarder à y mourir d'une mort atroce. A une heure et demie du matin, en effet, malgré tous les soins dont on l'avait entouré, et après avoir été en proie à d'incessantes et terribles souffrances, il succombait dans une dernière crise plus affreuse encore que les précédentes.

Dès qu'elle a été connue, la nouvelle de cette mort a produit une profonde impression en Ville.

Les personnes qui, le même jour que le petit Eugène Delcroix, avaient été mordues par le chien du marchand de légumes et dont nous parlons plus haut, ainsi que M. Delcroix père que son enfant avait mordu dimanche, ont été aussitôt dirigées sur l'Institut Pasteur pour y suivre le traitement nécessaire.

L'événement que nous venons de relater doit, nous le répétons, inspirer à tous une extrême prudence chaque fois que quelqu'un a été mordu par un chien. Il faut toujours signaler ces cas aux autorités administratives, même lorsqu'on a la conviction que le chien est parfaitement sain.

Si cette précaution avait été prise lorsque fut mordu le jeune Delcroix et le petit Doudauw, le chien du marchand de légumes eût été soigneusement examiné et peut-être n'aurait-on pas à déplorer la mort du premier de ces enfants.

Agents aux prises avec des apaches

DEUX AGENTS SONT FRAPPÉS A COUPS DE SABRE. — D'AUTRES SUBISSENT DE SÉRIEUSES VIOLENCES. — QUATRE ARRESTATIONS.

Deux bandes d'apaches bien connus dans la région de Roubaix-Tourcoing ont provoqué des scènes révoltantes, lundi après-midi. Ils se sont attaqués à la police à laquelle ils gardent une implacable haine et ont blessé plusieurs agents.

La première scène s'est déroulée vers deux heures de l'après-midi : Passant rue de Tourcoing, à l'angle de la rue Jacquart, l'agent de police, Emile Dal, aperçut deux individus ivres qui suivaient, en lui lançant force coups de pied, un passant inoffensif. C'étaient deux apaches dangereux, Antoine Vanderauwera et Jules Simon.

Le policier intervint pour faire cesser cette scène. Vanderauwera s'éloigna alors en adressant les plus grossières insultes à l'agent qui se mit à sa poursuite jusqu'à la rue des Anges.

N'espérant plus rejoindre l'apache, M. Dal revint sur ses pas. Rue de la Barbe-d'Or, il se retrouva face à face avec Jules Simon que poursuivait l'agent Delreux. Il aida son collègue à l'arrêter.

Mais tandis que les deux agents s'apprêtaient à ligoter Simon, Antoine Vanderauwera, qui, de loin, avait été témoin de l'arrestation, s'approcha sans être vu. Il porta un violent coup de tête dans le dos de l'agent Dal et, ayant arraché son sabre du fourreau, l'en frappa ainsi que M. Delreux.

Celui-ci, pour éloigner le bandit, dégaina aussitôt et tira deux coups de revolver en l'air.

Vanderauwera prit alors la fuite en abandonnant le sabre, et Jules Simon, maintenu, put être emmené au poste de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Au cours de l'agression, l'agent Dal avait été blessé d'un coup de sabre au côté gauche du cou ; quant à l'agent Delreux, la même arme l'avait atteint deux fois au bras gauche.

Les blessures des deux policiers sont heureusement sans aucune gravité.

La deuxième scène a pris naissance au cabaret tenu, rue de la Chapelle-Carrette, par Rosa Delplace où les agents de sûreté Rancelot et Fiévet s'étaient présentés vers cinq heures du soir pour vérifier les livres.

Ils trouvèrent là, accoudés sur le comptoir, quatre repris de justice des plus dangereux René Vermassen, le frère du bandit que l'on recherche en vain comme l'auteur de l'assassinat d'un éploier commis récemment à la frontière belge ; Robert Brys, Arthur Roseboom, et Delepaut.

Les quatre apaches se mirent aussitôt à narguer les agents et leur dire qu'ils allaient leur faire leur affaire. Ils fermèrent même la porte du cabaret et l'un d'eux, René Vermassen, sortant son couteau, déclara qu'il allait renouveler l'exploit de Liabeuf.

MM. Rancelot et Fiévet parvinrent cependant à sortir de l'estaminet et, quand les quatre bandits s'éloignèrent, ils les suivirent à distance non sans avoir, auparavant, fait demander du renfort au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Rue de l'Alma, les apaches se trouvèrent cernés entre les deux agents de sûreté et les agents en tenue venus pour prêter main-forte à leurs collègues.

Roseboom, Delepaut et Brye purent s'échapper ; mais René Vermassen poursuivi dans le Fort Frasez où il s'était réfugié, fut arrêté et, malgré une terrible résistance emmené devant M. Lâché, commissaire de police.

Cependant, l'agent de sûreté Fiévet s'était, seul, élancé à la poursuite des trois autres bandits qu'il rejoignit rue Darbo, au-dessus du pont Morel.

Là, aidé d'un employé d'octroi et d'un passant, il attaqua les apaches et, après une lutte furieuse, deux de ces derniers furent appréhendés. Seul, Delepaul parvint à s'échapper.

Au cours de ces arrestations, les agents ont reçu de nombreux coups ; deux d'entre eux ont été plus sérieusement blessés. Ce sont les agents Fiévet qui a le pouce luxé et Descamps qui a une entorse du pied.

Tous doivent être sincèrement félicités de leur conduite courageuse. Espérons que la justice nous débarrassera pour longtemps de ces repris de justice pour lesquels on est vraiment trop tendre et qui, aussitôt sortis de prison, recommencent de plus belle à terroriser notre région.

Un audacieux cambriolage

LES MALFAITEURS BLESSENT UN VIEILLARD

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits, en passant par la fenêtre, dans une petite pièce servant de débarrassoir, chez M. Gustave Demartelaere, cabaretier rue des Longues-Haies, 39. Ils ont enlevé une bicyclette, marque « La Voyante », valant 225 francs.

Dans cette pièce couchait un vieillard, Ferdinand Delhaye, âgé de 70 ans.

Celui-ci, brusquement éveillé par le bruit que faisaient les cambrioleurs, demanda ce qu'on faisait à son coffre. Pour toute réponse, un des malfaiteurs lui dit : « Tais-toi, vieux, ou on te tue. — En même temps il frappait Ferdinand Delhaye d'un instrument pointu, lui faisant une blessure sans gravité.

Les auteurs de ce méfait, craignant sans doute d'être découverts, ne poursuivirent pas plus loin leurs recherches et prirent la fuite.

PAROISSE SAINT-MARTIN. — Réunion des Œuvres eucharistiques. — La réunion des Œuvres eucharistiques de la paroisse Saint-Martin aura lieu le mercredi 25 mai, veille de la Fête-Dieu.

Les dames qui font partie des différentes Œuvres eucharistiques sont convoquées à la réunion de trois heures et demie, à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir.

Tous les confrères du Très Saint Sacrement se réuniront à 8 heures 1/4 du soir, au même local. Nous invitons tous les hommes et jeunes gens qui s'intéressent au culte de Notre Seigneur dans la Sainte-Eucharistie à se joindre à eux.

M. le chanoine Lamérand, directeur des Œuvres eucharistiques, prendra la parole dans ces deux réunions.

Pensionnat Saint-Louis. — C'est avec une grande satisfaction que nous enregistrons les succès des élèves du Pensionnat Saint-Louis au concours de sténo-dactylographie organisé sous les auspices du « Cercle Sténographique Roubaisien ».

Tous les élèves présentés par M. Gaphen, le sympathique et dévoué préfet des études, ont été reçus aux différentes épreuves. Ce sont MM. André Dubourg, Jean d'Heygère, Jean Six, Gervais Bierler, Charles Mahieu, Marcel Vérez et Gaston de Backer (examen du 1er degré); M. Maurice Lérisson a été classé le premier à l'examen commercial supérieur (120 mots à la minute).

Ces succès continuent la série de ceux que le pensionnat a remportés au commencement de l'année et en promettent de nouveaux en juillet prochain.

Pour l'Arbre de Noël. — M. Welman, rue de l'Ommelet, a remis, hier, à la mairie, pour l'œuvre de l'Arbre de Noël, une somme de 38 fr. 10 produit d'une quête faite, le 15 mai, au cours d'une fête dans le quartier du Jean-Ghislain.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 10, rue du Bois, Roubaix. Téléphone 2085.

Un suicide rue des Arts. — Un ancien comptable, Jules Marchand, 59 ans, rue des Arts, 58, s'est tiré une balle de revolver dans la tempe, lundi matin, vers 8 h. 1/2. Il est mort sur le coup. Jules Marchand souffrait depuis plusieurs mois d'une maladie de la moelle épinière et était continuellement en proie à des accès de neurasthénie aiguë.

Les voleurs de coffres-forts. — Une tentative infructueuse rue d'Hem. — En arrivant au travail lundi matin, le personnel de l'usine de M. Charles Beaumont, fabricant de cardes, rue d'Hem, 18, a constaté que les deux coffres-forts du bureau avaient été déplacés et se trouvaient au milieu de la pièce.

Les cambrioleurs, qui, on ne sait pour quel motif, n'ont absolument rien enlevé, avaient pénétré dans la cour de l'usine en escaladant un mur et dans le bureau à l'aide de fausses-clefs.

Une enquête est ouverte au commissariat du 11e arrondissement.

Vol de bijoux. — Mme Davaine, rue du Fontenoy, 85 bis a porté plainte contre Geneviève Forcat, femme Dervin, qui a disparu en lui enlevant un coffret avec 200 francs de bijoux. Une enquête est ouverte au commissariat du 8e arrondissement.

Vols d'outils. — Plainte pour abus de confiance a été déposée au commissariat du 2e arrondissement par MM. François Adam, cabaretier, rue de l'Alma, 185 et Henri Lorthioir, cabaretier, rue Jacquart, 122, contre un peintre de passage qui n'a pas laissé son nom ni son adresse avant de disparaître. Ce dernier leur avait emprunté des outils sous prétexte de travaux à exécuter et les avait vendus à vil prix.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout.

Les cars se tamponnent. — Dimanche soir, vers 8 h., à l'angle de la rue Pierre-Motte et du boulevard Gambetta, un car Mongy a heurté un tramway de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing; il n'y a pas eu d'accident de personne. Tout s'est borné à des dégâts matériels peu importants.

Ce que l'on trouve. — Mme Victorine Santré, hameau de la Houzerde, à Wattrelos, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

M. Alph. Vanbelle, rue Grétry, 4, a trouvé un trousseau de 3 clefs.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS Lille

du 23 mai

Naissances. — Marie Boucau, rue de Lannoy, cour Meiresse, 4. — Gabrielle Lefelve, r. de Naples, 88. — Suzanne Dambrin, rue du Tilleul, 60. — René Duflot, rue du Tilleul, 270. — Geneviève Blanchot, boulevard Beaurepaire, 6.

Mariages. — Albert Pick, s. prof., rue St-Honoré, 3 et Augusta Blanc, s. prof., boulevard de Paris, 40. — Constantine Lefebvre, ajusteur, rue Richard-Lenoir, 27 et Marie Lemaire, journalière, rue de l'Alma, fort Frasez. — Léon Vereenoghe, emballeur, rue de l'Ommelet, impasse Beizee, 50 et Valentine Dumortier, couturière, rue de Lannoy, 274.

Décès. — Germaine Mathis, 6 ans, rue de l'Ouest, 103. — Léon Melfait, 5 mois, rue d'Alger, 162, cour Briet, 8. — Eugène Delcroix, 11 ans, avenue Julien-Lagache.

ANIOS DÉSODORISANT SANS ODEUR 15, Rue du Louvre, PARIS

WATTRELOS
Conseil Municipal

Le début de la réunion du Conseil municipal de dimanche a été marqué par un incident provoqué par les conseillers socialistes.

M. Thérin, maire, avait ouvert la séance à 9 heures 10, en présence de 18 conseillers, dont 5 socialistes.

M. Lecomte, parlant au nom de la minorité socialiste, déclara que si les membres de la majorité n'étaient pas assez nombreux pour constituer à eux seuls le quorum, la séance ne pouvait avoir lieu, car les conseillers socialistes allaient se retirer pour protester contre la tenue des séances, le dimanche.

M. P. Consart répondit que la séance ayant été déclarée ouverte alors que dans la salle des séances se trouvaient les conseillers socialistes, ces derniers étaient considérés comme présents.

Et M. Thérin ajouta que la séance ayant été ouverte en présence de 18 conseillers, les délibérations seraient valables, même si la minorité socialiste quittait la salle.

Aussitôt la nomination du secrétaire, pour la session, les conseillers socialistes Briffaut, Lecomte, Delannoy, Deman et Verhenne, ont quitté la salle.

La séance s'est continuée jusqu'à 11 heures et demie, dans le calme complet.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ont été discutées très sérieusement, par les treize membres de la majorité, présents à cette réunion.

Inspection des Viandes. — En 1905, le Conseil municipal a créé un service municipal d'inspection des viandes.

La taxe fut fixée à 0 fr. 01 centime par kilogramme, pour les viandes abattues en dehors de la commune ; et à 1 fr. 60 par animal abattu dans les tueries particulières de la commune.

Le Syndicat des Bouchers et Charcutiers protesta contre cette mesure et intenta un procès contre la ville, devant le Conseil de Préfecture.

Dans sa séance du 13 mars, le Conseil municipal décida d'unifier le taux de la taxe à un centime au kilo.

Un arrêté en ce sens fut soumis le 8 avril, à l'approbation préfectorale, qui vient de l'approuver.

Copie de cet arrêté a été adressé à tous les intéressés.

CROIX

Recensement des chevaux. — La Commission de recensement des chevaux, juments, mulets et mules, pour l'année 1910, se réunira le samedi 4 juin, de 7 h. du matin à midi et à 2 h. de relevée.

Les propriétaires d'éléments soumis audit recensement sont tenus de présenter : 1° ceux qui n'ont pas encore été visités; 2° ceux qui ont été reconnus aptes au service lors du dernier classement; 3° ceux qui ont été ajournés au dernier classement; 4° ceux qui n'ont pas été déclarés avant le premier janvier même s'ils ont été réformés les années précédentes.

N.-B. — Les propriétaires qui ne se soumettront pas aux indications ci-dessus, seront passibles de poursuites, en exécution de la loi du 3 juillet 1877, titre VIII.

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 28 mai, à 8 h. du soir. Ordre du jour :

Session de mai. Ouverture : Nomination du secrétaire. — Procès-verbal de la séance du 4 mars 1910 ; Approbation. — Raccordement de la filature Leclercq-Delaoutre ; Redevance. — Voie ferrée reliant la gare de Croix à l'Exposition de Roubaix ; Redevance. — Rue de l'Ouest ; Mise en état de viabilité. — Propriété Voreux-Cau ; Ouverture de rues; Propositions. — Service des eaux ; Fourniture de compteurs; marchés de gré à gré. — Bâtiments communaux ; Café de la salle des fêtes; réparations. — Clocher de l'église St-Martin ; Réparations. — Service vicinal ; Livraison de pavés en échange de travaux exécutés. — Propositions budgétaires pour l'entretien des chemins vicinaux en 1911 ; Approbation. — Chalets-Bains ; MM. Gaberel et Lorsignol; règlement de compte; proposition d'arbitrage. — Vote de crédits divers Huis-clos. — Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; Demandes d'admission. — Taxe militaire ; Dispense en faveur de jeunes gens indigents. — Ecole nationale professionnelle d'Armentières ; Demande de bourse.

Bicyclette à bon marché. — Un employé de commerce de Roubaix, M. Emile Vendôme, 26 ans, Grande-Rue, 87, se reposait sur la berge du canal, près du pont Willem; il avait placé à ses côtés un vélo d'une valeur de 225 francs lui appartenant. Vint à passer Arthur Huvart, 18 ans, rue de Fresnoy, à Roubaix; comme les deux hommes se connaissaient un peu on fit plus ample connaissance si bien qu'Huvart obtint l'autorisation de monter la bicyclette quelques instants; il se mit en selle, pédala et... ne revint plus. M. Vendôme a déposé une plainte.

Envolé. — Dimanche soir, vers 10 h., M. Augustin Leroy, 50 ans, trieur, rue Neuve, 8, rentrait chez lui, oublia de fermer la porte d'entrée et après avoir accroché son veston au porte-manteau, s'en fut dans sa chambre; une minute plus tard il descendit pour prendre quelques objets laissés dans son veston, mais celui-ci avait disparu.

Les échalottes. — M. Charles Degravelines, marchand de légumes, a été victime d'un vol d'échalottes au cours de la dernière nuit. Le montant du vol est d'une dizaine de francs.

Trouvaille. — Un écolier, Albert Castermán, 12 ans, rue du Nord, a trouvé dans sa rue une action de cent francs au porteur. La réclamer chez les parents du gamin.

CROIX. — Naissances. — Félix Vanémis, rue Voltaire, 38. — Marc Demeulemester, fort Boulenger, 1. — Aristide Adams, péniche « Moscou ».

Mariage. — J.-B. Béague, journalier, et Marie Feye, ménagère.

Décès. — Léon Ledoux, apprêteur, 33 ans, rue Lavoisier, 26. — Germaine Vanheckoutte, 3 mois 21 jours, rue de la Ruelle.

WASQUEHAL

La Ducasse. — La première ducasse fut durant les journées de dimanche et lundi, favorisée d'un temps superbe ; nombreuses furent les installations foraines auxquelles vinrent se joindre dans la journée du lundi quelques roulottes de saltimbanques.

Tentative de suicide. — André Deschamps, 16 ans, rue de Tourcoing, à Croix, s'est jeté à l'eau entre les écluses du Petit-Cottignies et du Triez, dimanche soir, vers six heures et demie. L'éclusier Baron se précipita à son secours avec une ceinture de sauvetage et fut assez heureux pour le ramener sur la rive.

Le docteur Liénard lui prodigue ses soins. Il lui fit des piqûres de caféine et des tractions rythmées de la langue avec la respiration artificielle. Au bout d'une bonne heure d'efforts, Deschamps revint un peu à lui et put être transporté dans une maison voisine. Le jeune homme avait mangé peu de temps avant de se jeter à l'eau.

Le malheureux a été conduit dans la soirée, au domicile de ses parents, où son état s'est amélioré.

TOURCOING

LES CAMBRIOLAGES à l'église St-Christophe

LES MALFAITEURS FONT DES AVEUX

M. Houelx, juge d'instruction, a, de nouveau, lundi, interrogé les cambrioleurs de l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, Armand Lampe, Gustave Vlamynck et Julien Rompteau.

Rompteau a déclaré que la plupart des instruments qui avaient servi aux différents cambriolages avaient été dérobés au commencement du mois de mars à la filature Laurent.

Vlamynck a accusé ses complices d'avoir commis toute une série de vols dans les églises de Tourcoing. Ils seraient allés à l'église Notre-Dame de Lourdes où ils ne prirent rien, à l'église du Sacré-Cœur, à l'église Saint-Jean-Baptiste où ils dérobèrent 16 fr.

A trois heures de l'après-midi, le juge d'instruction a confronté tous les inculpés avec M. Niéderst, commissaire de police.

Enfin, M. Houelx a interrogé un nommé Eloi qui a participé à différents cambriolages et a été inculpé de complicité.

Avis aux jeunes gens. — Tous les jeunes gens qui s'intéressent aux timbres-poste, verront avec plaisir les spécimens des timbres rares vendus au profit des Patronages catholiques. Les librairies, les bazars, vendent ces timbres sur feuilles spéciales à raison de 0,05 cent le timbre.

A la Société de secours mutuels « La Prévoyance ». — Dimanche a eu lieu, dans la salle des adjudications, à l'Hôtel de Ville, une élection pour le renouvellement partiel de la Commission de la Société de secours mutuels « La Prévoyance ».

Le scrutin ouvert à dix heures du matin a été clos à cinq heures du soir. Voici quels ont été les résultats :

Election d'un vice-président. Ont obtenu : MM. René Destombes, 2.078 voix, élu ; Pierre Loridan, 1.970.

Election de six commissaires. Ont obtenu : MM. Charles Avet, vice-président sortant, 1.982 voix, élu ; Albert Desrousseaux, commissaire sort., 1.891 voix, élu ; Jules Leclercq, comm. sort., 1.878 voix, élu ; Emile Martin, comm. sort., 1.895 voix, élu ; Ernest Saison, comm. sort., 1.801 voix, élu ; G. Titerghien, comm. sort., 1.973 voix, élu, MM. Alphonse Delannay, sociétaire, 1.532 ; Edouard Deguin, 1.407 ; 1.428 ; Louis Hottequet, 1.380, et Henri Rohart, 1.424.

Le résultat des scrutins a été proclamé à minuit dix.

La Société chorale « L'Echo de la Frontière », dans sa réunion générale du 22 mai, a procédé au renouvellement partiel de la Commission.

Voici les résultats : Président, J.-L. Haule; vice-président, D. De Bue ; secrétaire, H. Libbrecht ; secrétaire-adjoint, H. Hauls ; trésorier, Th. Dusseliar ; archiviste, A. Raqset. Commissaires : A. Jacquart, A. Pollet, J.-B. Desbonnels, A. Selosse.

Les accidents. — M. Henri Descamps, 21 ans, chef de la sous-station électrique, rue Charles-Watinne, brûlé à la main droite par un court-circuit en faisant un montage. Docteur Decouvelaere : 15 jours de repos.

— Florimond Desplechin, 30 ans, rattacheur, rue Saint-Pierre, 77, contusion du pied droit. Docteur Dumont ; repos de 15 jours.

— Alida Vandekerckhove, 33 ans, peigneuse, rue de Roubaix, 63, entorse du pied droit. Docteur Labbe ; 15 jours de repos.

— Adolphe Dewaele, 47 ans, chauffeur, rue du Calvaire, coup de marteau sur le médius droit. Docteur Bonte ; repos de 20 jours.

— Désiré Roussel, 33 ans, peigneur, rue du Point-Central, 6, à la suite d'une chute, s'est fait une entorse du genou gauche. Docteur Huriez : repos de 15 jours.

Une vengeance. — M. Arthur Castel, 27 ans, rattacheur, rue du Moulin-Fagot, 2, a contribué à l'arrestation de Charles Lescroart et de Léonie Dumortier, qui avaient volé un attelage. Le couple puni d'un an d'emprisonnement a terminé cette peine. Dimanche, à neuf heures et demie du soir, il se promenait rue de la Croix-Rouge, lorsqu'y passait Arthur Castel. Charles Lescroart tira son couteau et se jeta sur lui. Trois coups, au dos, à l'épaule, aux reins blessèrent le passant qui tomba sur le sol. Léonie Dumortier lui porta alors plusieurs coups de talon à la tête puis le couple prit la fuite.

Le docteur Défossez a fait admettre Arthur Castel à l'hôpital.

M. Niéderst, commissaire de police, a fait rechercher Charles Lescroart et Léonie Dumortier.

La police des débits. — Eugénie W..., 25 ans, cabaretière, a été gratifiée d'un procès-verbal pour avoir occupé une servante non munie du certificat réglementaire de bonnes vie et mœurs. La servante Marie V..., sera également poursuivie.

Allure trop rapide. — Les propriétaires des autos 313-D.4 et 362-D.1 ont fait l'objet de procès-verbaux, pour allure trop rapide de leurs machines.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 23 mai

Naissances. — Yvonne et Simonne Gheyssens, rue de Cambrai, 83. — Gaston Six, rue du Rhin, 26.

Mariages. — Félix Adyns, visiteur de pièces et Jeanne Dumortier, demoiselle de magasin. — Raoul Brygoo, employé et Maria Desrousseaux, s. prof. — François Benoit, trieur et Blanche Debuigne, piqûrière. — Constant Valcke, négociant et Zénobie Delmulle, s. prof.

Décès. — Joseph Vandeputte, 58 ans, rue de Lille, 191. — Marie Haquette, 65 ans, rue des Ursulines, 56.

HALLUIN

Arrestation d'un « homme sauvage ». — Paul Fournier, 17 ans, né à Bordeaux, fait partie d'une troupe de romanichels qui donne des spectacles dans les communes sur son passage. Il a la spécialité de faire l'homme sauvage. Les gendarmes viennent de l'arrêter pour vagabondage. Le prisonnier a été conduit à Lille lundi après-midi.

HALLUIN. — du 21 mai. — Naissances. — Detailleue André, chemin de Linselles. — Catry Paul, rue de Linselles. — Gevaert André, Sébastopol.

Décès. — Broutin Berthe, 10 mois, Sébastopol.

RONCQ

Fracture du coude. — Oscar Etyns, 12 ans, jouant avec des camarades est tombé et s'est fracturé le coude. Le docteur Bertrand lui a prescrit six semaines de repos.

Arrestation d'un malfaiteur. — M. Delalé a interrogé lundi Honoré Montagne, 47 ans, de Croix, qui avait pénétré dans une petite chapelle appartenant à M. Casier, cultivateur à Roncq.

Montagne, qui avait simulé la folie au moment de son arrestation par le garde champêtre Devogle, a eu la même attitude devant le juge d'instruction.

Il sera prochainement renvoyé devant le Tribunal correctionnel.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, rue Royale, 21, LILLE

LINSELLES

Une grande fête militaire aura lieu le dimanche 29 mai prochain, organisée sous les auspices de l'administration municipale à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société d'Anciens Militaires.

A 3 heures, réception des sociétés par les commissaires délégués ; ensuite réunion, rue des Processions, de toutes les sociétés prenant part à la fête. Avant le cortège, revue des sociétés par la commission des fêtes.

Le cortège comprendra les sociétés suivantes : Musique municipale, les Anciens soldats, les Anciens Militaires de Roncq, les Anciens Militaires de Pérenchies, les Anciens Militaires de Bousbecque, les Anciens Militaires de Wervicq-Sud, les Anciens Militaires du Blanc-Four, les Frères d'armes d'Halluin, les Anciens Militaires de Neuville-en-Ferrain, les Anciens Militaires de Bondues, les Sauveteurs de Linselles, et les Anciens Frères d'armes de Linselles.

Défilé des sociétés devant la commission des fêtes, Grand'Place, en face de la mairie.

Après le cortège, tir à la cible pour les sociétés d'Anciens Militaires.

A 8 heures, distribution des prix à la Mairie.

Les habitants sont invités à pavoiser.

Un vol d'outils. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré dans une maison en construction au Flégard et ont dérobé une boîte d'outils contenant 4 marteaux, 3 scies, 2 équerres, 4 ciseaux et un paquet de 5 kilos de pointes, le tout valant une cinquantaine de francs et appartenant à M. Fernand Gheoquière-Lympens, entrepreneur à La Bassée.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.
ALBERT MATRAU
LILLE, 56, rue de Béthune, 56, LILLE
ZINC, GAZ, EAU

MOUVAUX

M. César POLLET
Chevalier de la Légion d'honneur

M. César Pollet, industriel, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur pour sa participation à l'Exposition de Londres (section française).

Une manifestation de sympathie a été faite en son honneur, lundi, à 7 h. 1/2 du soir. Le conseil municipal au complet, la commission des anciens militaires « Le Drapeau », une délégation des œuvres philanthropiques, une délégation de l'œuvre des Vieux-Ménages, plusieurs membres du Bureau de bienfaisance, précédés de la musique municipale se sont rendus à la demeure du nouveau légionnaire, rue de Roubaix. Des bouquets lui ont été offerts par MM. Ursmar Wagnon et Omer Dablenck.

M. Henri Bataille, maire, a ensuite prononcé le discours suivant :

Monsieur Pollet,

La haute et méritée distinction par laquelle le gouvernement de la République a voulu récompenser les services inappréciables que pendant plus d'un demi siècle, vous avez rendus à l'industrie et au commerce de notre laborieuse région, a suscité dans toute la contrée les approbations les plus flatteuses et les plus dignes. Hier, c'était Roubaix industriel tout vibrant d'enthousiasme et unanime dans ses démonstrations, qui saluait de ses éloges votre vie de labeur et de probité, d'intelligence des affaires, et d'opiniâtre persévérance. C'était aussi Roubaix artistique qui exaltait publiquement votre inlassable dévouement à la gloire de la Ruche du Nord, et à l'expansion des arts et des talents qui ont porté son renom et sa fortune aux quatre coins du monde.

Après la voix de la louange, entendez aujourd'hui celle non moins douce et harmonieuse de la reconnaissance.

Dans un même élan de gratitude envers vous, voici que tout Mouvaux à son tour s'est levé ! Et sans aucun mot d'ordre, sans inspiration étrangère, poussés en quelque sorte jusqu'à vous par le souvenir de vos insignes bienfaits, tous nos concitoyens ont voulu vous redire ce soir la bonne et grande part qu'ils prennent à votre bonheur et applaudir eux aussi et de tout cœur à cette décoration qu'ils voient enfin briller sur votre poitrine !

Ce sont tous mes dévoués collègues du Conseil municipal ici présents à mes côtés, qui par ma bouche vous offrent l'hommage officiel de leur profonde reconnaissance pour les bienfaits inestimables que vous avez semés dans tous nos pauvres foyers Mouvallois ! c'est notre belle Musique municipale dont vous venez d'entendre les échos harmonieux, et qui a pris elle-même l'initiative de venir se joindre à cette manifestation sympathique.

C'est la délégation des Anciens Militaires, « Le Drapeau », qui vous apporte son salut patriotique et français ; c'est la Commission de l'œuvre démocratique des Vieux Ménages, qui publie votre collaboration toujours en éveil, et dévouée à l'amélioration du sort des travailleurs.

Ce sont enfin Monsieur Pollet, les membres du Bureau de Bienfaisance, qui sont fiers de saluer en vous le Bienfaiteur du Peuple, l'ami des malheureux, le défenseur des humbles et des déshérités de la vie.

Que de titres vous avez à la reconnaissance du Peuple. Et si jamais distinction honorifique fut méritée, aucune ne fut mieux placée que la vôtre. Veuillez donc recevoir avec nos éloges les plus sympathiques, les souhaits les plus sincères que nous formons pour votre bonheur.

Ces souhaits, permettez-nous de les présenter à Mme Pollet qui semble avoir été placée près de vous, pour être l'inspiratrice aussi discrète que magnanime, de vos insignes bienfaits et la providence de notre pays.

Permettez-nous enfin de reporter sur tous les membres de votre digne famille qui ont si bien suivi le noble sillon de travail, de générosité et d'honneur que vous leur avez tracé, l'hommage ému de notre entière gratitude.

Et je termine en invitant tous les amis à entonner un chaleureux vivat en l'honneur de M. Pollet, chevalier de la Légion d'honneur.

Un autre discours a été prononcé au nom de la musique municipale.

M. César Pollet a vivement remercié les organisateurs de cette manifestation. Puis le champagne a été offert.

La musique municipale a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire.

La réunion a pris fin sur la demande de M. Lagache, proposant l'organisation, au nom de M. Oscar Pollet d'un concert au profit des pauvres de Mouvaux. Cette proposition a été agréée de tout cœur.

Le nouveau légionnaire va faire distribuer de la viande aux assistés du Bureau de bienfaisance, aux pensionnaires de l'Hospice et aux Vieux-Ménages.

AISNE

Les écoles primaires lib[illegible]

Une association s'est constituée, il y a près de deux ans, entre les cinq diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Châlons, de Reims, de Soissons, — association déclarée conformément à la loi de 1901 — dans le but de soutenir les écoles primaires libres, de les multiplier, d'encourager et de grouper leur personnel enseignant.

Cette Association a tenu son assemblée générale le 17 mai, à Reims, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Luçon, assisté de Mgr l'Evêque de Soissons.

La réunion fut magnifique. Plus de 300 instituteurs et institutrices s'y trouvaient, heureux et fiers de se rencontrer et de se sentir soutenus par NN. SS. les Evêques.

L'Association comporte aussi des mem-

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La validation des députés

Paris. — M. G. Berry annonce qu'il demandera à la Chambre de soumettre à un scrutin à la tribune, toutes les décisions sur les élections contestées, qu'elles touchent à la validation ou à l'invalidation.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

UN DÉRAILLEMENT
ENTRE Issy-les-Moulineaux et Billancourt

DEUX TUÉS. — PLUSIEURS BLESSÉS

Paris. — Un déraillement s'est produit entre les gares d'Issy-les-Moulineaux et Billancourt. Le mécanicien et le chauffeur sont tués.

Plusieurs voyageurs sont plus ou moins grièvement blessés.

ANISETTE SUPERFINE
MARIE BRIZARD
CURAÇAO, CHERRY-BRANDY

BOURSE DE BRUXELLES
23 MAI 1910

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES

	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	94 60	94 70
Bruxelles 1902, 2.50 %	— —	107 —
Bruxelles 1905, 2 %, lib.	— —	94 25
Anvers 1887, 2.50 %	99 50	100 —
Anvers 1903, 3 %	97 25	97 75
Gand 3 %	— —	— —
Liège 1880 3 %	133 25	133 50
Liège 1897, 3 %	95 25	95 50
Liège 1905, 3 %	— —	92 —

CHARBONNAGES

	Ouvert.	Clôt.
Amercœur (3 novembre 1909)	— —	— —
Anderlues (20 septemb. 1909)	965 —	1020 —
Bernissart (1er avril 1909)	790 —	795 —
Bois-d'Avroy (1er avril 09)	— —	1035 —
Bois-Saint-Ghislain act. pr.	— —	— —
B. E. Lambusart (2 nov. 1909)	— —	— —
Bonne-Espérance Central (17 oct. 09)	— —	690 —
Charbon. belges (15 avril 1909)	— —	440 —
Chevalière à Dour (1er mai 09)	1750 —	1765 —
Ct Furstenberg p., 1er mai 09	— —	131 —
Ct Furstenberg a., 1er mai 09	— —	67 —
Concorde (1er mai 1909)	— —	— —
Couchant du Flénu 1er av. 09	— —	147 —
Courcelles Nord (1er mai 09)	2330 —	2315 —
Espérance B.-F. (2 août 1909)	— —	828 50
Fontaine l'Evêque (2 mai 09)	3425 —	3455 —
Gouffre (14 avril 09)	— —	2490 —
Grand Buisson (4 janv. 1909)	— —	— —
G. Machine à Dour (31 d. 09)	— —	— —
G. Hambourg (15 mars 09)	430 —	440 —
Haine Saint-Pierre	— —	— —
Ham-sur-Sambre (10 mai 09)	— —	790 —
Hazard (1er mai 1909)	— —	— —
Horloz (3 octobre 08)	— —	2302 —
Hornu et Wasmes (3 avril 09)	— —	9950 —
H. Unies de Charl. (3 nov. 08)	660 —	659 —
Kessales (2 avril 09)	— —	1134 —
La Haye (5 octobre 08)	— —	900 —
La Louvière Sart (15 avr. 09)	290 —	296 —
Levant du Flénu (4 janv. 09)	— —	— —
Marchiennes (2 avril 1909)	— —	— —
Mariémont (3 novembre 1909)	3350 —	3400 —
Noël Sart culpart (2 nov. 09)	— —	4145 —
Nord de Charleroi 1er juin 09	— —	3570 —
N. d. Rieu d. Cœur 1er d. 09	605 —	615 —
Patience Beauj. (2 août 08)	— —	— —
Poirier (1er avril 1909)	— —	— —
Produits du Flénu (4 janv. 09)	— —	— —
Réunis de Charl. (8 juin 09)	2450 —	2420 —
Sacré-Madame (2 mai 1909)	— —	— —
Trieu-Kaisin (3 septemb. 09)	— —	— —
Unis-Ouest Mons (2 avr. 09)	— —	1250 —
Wilhem-Sophie (1er nov. 09)	— —	— —
Helping p.	52 50	53 5

MÉTALLURGIES

	Ouvert.	Clôt.
Angleur (3 déc. 09)	850 —	855 —
Aumetz-la-Paix (2 déc. 08)	935 —	922 5
Cockerill (7 nov. 08)	— —	1915 —
Nicolaieff privil.	— —	— —
— ordinaire (15 mai 09)	25 50	96 —
Ougrée (3 août 09)	— —	1490 —
Providence Russe (11 oct. 07)	239 —	239 —
Sarrebuck (31 octobre 08)	— —	— —
Sambre-Moselle p. (30 nov. 09)	740 —	740 —
Sambre-Moselle o.	865 —	876 —
T. d. Konstantin c. (10 fév. 08)	— —	864 —
T. d. Konstantin j.	500 —	493 —

ZINC

	Ouvert.	Clôt.
Asturienne (3 juin 1909)	— —	— —
Austro-Belge (5 nov. 1909)	— —	387 5
Diehels (1er juill. 1909)	297 50	300 —
Nebida (1er nov. 1909)	858 —	859 —
Nlle Montagne pr. (31 déc. 09)	— —	— —
Nle Montagne or.	— —	680 —
Vieille Montagne (10 nov. 09)	815 —	821 —

DIVERSES ET ÉTRANGÈRES

	Ouvert.	Clôt.
All. Dellbusch (15 av. 1909)	— —	3193 —
All. Mine Stolberg (3 juin 09)	— —	— —
All. Zinc de Silésie (7 mai 09)	— —	1900 —
Tr. Métropolitain (3 juill. 07)	— —	590 —
Dniéprovienne (15 janv. 09)	— —	1074 —
Koloma (17 juin 1909)	— —	— —
Métal Russ.-Belge (23 fév. 09)	1320 —	1300 —

Change. — Papier français (prix moyen) 100,25.